



OFFRE D'EMPLOI INFIRMIER(E) AU MULTI-ACCUEIL

MISSIONS GENERALES DU POSTE

Principales :

- Accompagner l'enfant et sa famille
- Garantir un accueil de qualité pour les enfants de 0 à 4 ans.

Secondaires :

- Mise en place d'actions de prévention et de santé pour les enfants accueillis
- Mise en place d'actions de prévention et de santé auprès de l'équipe

DETAILS DES MISSIONS

AU QUOTIDIEN :

- Identifier, prendre en compte et répondre aux besoins individuels et collectifs des enfants accueillis dans le respect de leurs rythmes respectifs (Repas, changes, repos, soins, etc.).
- Veiller à la sécurité, au confort et au bien-être physique et psychologique des enfants accueillis de façon individuelle et collective (évaluer les priorités)
- Réagir et agir aux situations d'urgence
- Contribuer à l'éveil et au développement des jeunes enfants par la réalisation d'activités en lien avec les besoins observés tout en veillant à les varier
- Prise en charge de l'adaptation d'un seul enfant à la fois, en binôme avec une autre professionnelle en charge des adaptations

L'agent doit ainsi veiller à une intégration positive de l'enfant, dont le déroulement se veut bienveillant, et adapter au rythme de ce dernier. Les parents doivent y être associés, dans l'échange des informations et dans son inscription dans la structure. La feuille adaptation est un outil à investir au cours de l'adaptation et à la suite de celle-ci (en faveur d'un binôme efficace et de la transmission des informations aux autres membres de l'équipe).

SPECIFIQUE AU POSTE :

- Assurer les visites médicales d'admission de tous les enfants accompagnés de leurs parents y compris les enfants accueillis occasionnellement des structures petite enfance
- Effectuer le suivi vaccinal des enfants accueillis
- Contribuer au bon développement et l'adaptation des enfants à la vie en crèche
- Veiller à l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière
- Selon les cas, veiller à la mise en place d'un PAI
- Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène
- Effectuer un travail de prévention auprès des enfants accueillis et en accompagnement des équipes et direction, notamment en matière d'alimentation, d'hygiène, d'éducation et de promotion de la santé
- Élaboration et contrôle de la bonne application de protocoles médicaux d'urgence et conduites à tenir
- Participer aux réunions d'équipe, réunions de parents
- Accompagnement des admissions des enfants porteurs d'un handicap ou d'une affection chronique
- Assurer un suivi médical et vaccinal des enfants à titre préventif et veiller au bon développement et à l'adaptation des enfants accueillis
- Recevoir les parents à leurs demandes

- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel et des familles
- Veiller à l'application des mesures d'hygiène préventive et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou de situations dangereuses pour la santé ou sécurité des enfants accueillis
- Élaboration des protocoles médicaux et de conduites à tenir en collaboration avec la responsable du service petite enfance
- Organisation des conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence
- Effectuer des observations d'enfant et assurer la mission de protection de l'enfance
- Animer des réunions thématiques selon les demandes et projet du service
- Former les agents aux gestes de premiers secours
- Participer à la mise en œuvre et à l'élaboration du projet d'établissement et du projet du service petite enfance
- Contrôler et assurer la gestion des stocks du matériel médical / paramédical (contrôle des dates de péremption, anticipation des fins de stock, de la qualité du matériel).

AUPRES DES PARENTS :

- Communiquer avec l'enfant et son entourage afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant en échangeant sur les informations quotidiennes et sur ses activités éducatives.
- Conseiller et orienter les parents en matière d'hygiène et d'alimentation de l'enfant.

AUPRES DE L'EQUIPE :

- Mise en place d'actions de prévention et de protocoles de santé auprès des différents membres de l'équipe
- Garantir la dynamique d'équipe et s'assurer du respect de chacun
- Respect du projet pédagogique et des attitudes éducatives définies en équipe
- Respect du statut de chacun

MISSIONS ADMINISTRATIVES :

- Répondre au téléphone
- Prise des demandes d'accueil occasionnel
- Gestion du cahier journalier...

COMPETENCES REQUISES

- Diplôme d'État d'infirmière ou diplôme d'État d'infirmière spécialisée en puériculture
- Très bonnes connaissances :
 - du développement psychomoteur du jeune enfant de 0 à 6 ans
 - de la réglementation applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant et aux assistantes maternelles
 - des règles d'hygiène et de sécurité
 - de l'évolution des réflexions et préconisations concernant l'alimentation des jeunes enfants, la prise en charge médicale des jeunes enfants (traitement, recommandations concernant l'utilisation de certains médicaments).
- Sens aigu des responsabilités, la mauvaise appréhension d'une situation pouvant entraîner un risque pénal

- Capacités

- à effectuer des tâches de façon autonome
- organisationnelles et gestion des priorités
- à agir dans l'urgence, réactivité dans le respect des règles (réglementation, règles professionnelles, procédures internes, déontologie, éthique professionnelles, secret professionnel)
- Très bonne pratique de l'écoute active, de techniques de médiation, de concertation et de négociation
- Grande discrétion professionnelle
- Grand sens de l'objectivité et de la neutralité
- Garder une posture professionnelle en lien avec la fonction occupée : vis-à-vis des parents et des jeunes enfants
- Mode de communication adapté, respectueux et chaleureux
- Accompagner les équipes vers la prise de recul
- Esprit d'initiative, force de proposition, créativité

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rattachement hiérarchique au service petite enfance
- Candidatures à déposer au service RH (boîte aux lettres ou rh@oignies.fr)
- Titulaires ou Contractuels de droit public
- Dates limites de dépôt des candidatures le **07/09/2020**
- Prise de poste à compter du **15/09/2020**.